

**DELEGATION DE SIGNATURE**

**Vu** la loi n°91.748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière modifiant le Code de Santé Publique et plus particulièrement les articles 714-12-1 à D 714-12-4 autorisant le Directeur à déléguer sa signature et fixant les modalités de cette délégation.

**Vu** le décret n°92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des Directeurs des Etablissements Publics de Santé

**Vu** l'arrêté ministériel du 18 mai 2017 portant nomination du Directeur du Centre Hospitalier de Mayotte, Catherine BARBEZIEUX-BETINAS à compter du 15 mai 2017

**Vu** la circulaire interministérielle DGCP/6B/DHOS/F4 n°2002-634 du 31 décembre 2002 relative à la simplification des formalités de signature des mandats et d'attestation du service fait sur les factures.

La Directrice du Centre Hospitalier de Mayotte

**DECIDE**

De donner à Monsieur **Christophe BLANCHARD**, Directeur Adjoint chargé des achats, des ressources matérielles du patrimoine et des travaux par intérim ;

**Art 1 :** Délégation de signature pour toutes les matières relevant de sa Direction en ce qui concerne :

- a/ La correspondance courante ainsi que les décisions internes se rapportant à la gestion des services et unités fonctionnelles de la Direction.
- b/ La validation des bons de commande, de l'engagement des dépenses et de la certification du service fait pour les comptes dont la Direction a la gestion.

**Art 3 :** Sont réservés à la signature personnelle du Directeur :

- a/ les courriers administratifs échangés avec tout autre institution extérieure à l'établissement, et notamment les autorités administratives ou sanitaires
- b/ les contrats de travail des personnels d'encadrement (Cadre A ou assimilés)
- c/ les ordres de mission
- d/ les marchés engageant l'établissement pour un montant supérieur à 90 000 €
- e/ La Signature de conventions d'occupation précaires de terrains.

**Art 4 :** Cette délégation de signature annule et remplace la précédente, Réf : CBB/HM/007/05/2017

Le Délégant

**Catherine BARBEZIEUX-BETINAS**  
Directrice du CHM



Le Délégué

**Christophe BLANCHARD**  
Directeur Adjoint par intérim



**Copie :** Direction Générale  
Trésorerie Municipale de Mayotte  
Direction des Finances

DARMT  
L'intéressé(e)